

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2004-107 du 30/12/2004 relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs (Journal de Monaco du 7 janvier 2005).

(Modifiant l'arrêté municipal du 1er mars 1934 concernant la circulation. – Abrogé à compter du 1er janvier 2006 par l'arrêté municipal n° 2006-008 du 1er janvier 2006 .)